



Résolution de l'Assemblée Générale du SNUDI-FO de La Réunion

5 Nous 206 syndiqués au SNUDI FO de La Réunion réunis le mardi 26 mai 2026 à l'Étang Salé, affirmons avec force notre attachement indéfectible à la paix, à la justice internationale et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La guerre, où qu'elle se trouve, frappe en premier lieu les travailleurs, les services publics, les enfants et les écoles.

1) POUR LA PAIX ENTRE LES PEUPLES !

- 10 Nous condamnons les massacres de civils, les bombardements incessants et les destructions d'infrastructures vitales, notamment scolaires et hospitalières et exigeons un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, au Liban, en Iran, en Ukraine et partout dans le monde où les travailleurs et leurs familles sont exposées à la folie guerrière, nous exigeons également que l'acheminement de l'aide humanitaire se déroule sans entrave.
- 15 Parce qu'il n'y a pas de justice sociale sans paix, nous réaffirmons notre solidarité avec les travailleurs et les syndicalistes de ces régions.

2) NON A LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

Nous avons pris connaissance de la récente loi de programmation militaire qui prévoit la création d'un nouveau régime d'exception avec « **l'état d'alerte de sécurité nationale** ».

- 20 Cet état d'alerte présenté comme « un nouveau régime de défense et de sécurité nationale, sera activable par décret en Conseil des ministres sur tout ou partie du territoire en cas de menace grave et actuelle pesant sur la sécurité nationale ».

Ce dispositif invite à « tenir compte, en cas de participation des armées françaises à un conflit de haute intensité, du risque d'actions déstabilisatrices de nature hybride pour la sécurité nationale. Les administrations pourront ainsi déroger de manière proportionnée à un champ circonscrit de normes réglementaires afin de répondre à des menaces. »

25 Nous alertons la profession quant à l'utilisation de cet état d'alerte et à ses dérives dangereuses pour les libertés collectives et individuelles.

3) NON AU BUDGET DE GUERRE

- 30 Nous dénonçons également les nouvelles coupes de 4 milliards d'euros dans le budget de l'État et 2 milliards dans le budget de la Sécu ainsi que les justifications du ministère des comptes publics qui écrit que pour augmenter les dépenses de la défense, « il est nécessaire de faire des économies partout ailleurs » alors que les services publics sont déjà exsangues, que les hôpitaux, l'école, les communes font face à des restrictions qui
- 35 les mènent au chaos.

Nous refusons la politique de casse méthodique du service public d'éducation nationale, qui s'organise au mépris de la santé des personnels et de la réussite des élèves.

4) NON A LA MILITARISATION DE L'ÉCOLE

- 40 Nous rejetons l'acculturation à la défense que ce soit par la multiplication des classes défense ou par le biais de « formations » sous l'égide d'un état-major de l'armée.

Nous ne sommes ni les supplétifs du ministère des armées ni les sergents recruteurs de celui-ci.

L'école doit rester un lieu d'apprentissage et ne doit en aucun cas devenir l'antichambre d'un endoctrinement militaire et guerrier.

45 **5) NON AUX FERMETURES DE CLASSES !**

Ces choix budgétaires ont pour conséquence la suppression de 22 postes de PE à la Réunion à la rentrée et la fermeture de 88 classes, ce qui se traduira inévitablement par une aggravation de nos conditions de travail alors que nombre d'entre nous sont déjà frappés par l'épuisement professionnel.

50 Nous refusons le « diagnostique partagé » au sujet de la « baisse démographique », et ne nous laisserons pas enfermer dans une logique comptable : si baisse démographique il y a, elle doit permettre d'améliorer les conditions de travail pour les enseignants et pour les élèves.

6) NON A L'ÉCOLE INCLUSIVE SYSTÉMATIQUE

55 Nous dénonçons la dérive d'une "inclusion systématique et forcée" qui se fait sans les structures spécialisées (IME, ITEP), sans les personnels qualifiés et sans les moyens financiers nécessaires.

Cette politique met en danger les élèves en grande difficulté et pousse les enseignants et les AESH vers le « burn out ».

60 Nous exigeons le maintien et la création de places en nombre suffisant dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

7) POUR UN STATUT DE FONCTIONNAIRE POUR LES AESH

65 Nous revendiquons un statut de fonctionnaire pour les AESH avec un temps plein à 24h, la récente proposition du GT ministériel AESH de ne fonctionnariser que 20 % des AESH qui deviendraient agents d'accessibilité avec des nouvelles missions et à temps plein, constitue une nouvelle manœuvre du ministère pour les diviser et promouvoir un management toxique.

8) DIRECTION D'ÉCOLE

70 Nous refusons la transformation des directeurs d'école en managers ou en relais hiérarchiques de l'administration (loi Rilhac et ses déclinaisons). Le directeur doit rester un pair parmi ses collègues. Nous exigeons un allègement des tâches administratives et une augmentation du temps de décharge.

Nous exigeons le soutien de la hiérarchie, sa protection et l'arrêt des pressions qu'elle exerce sur la profession.

75 **9) SALAIRE / ISSR**

La guerre menée par le gouvernement TRUMP en IRAN a eu pour conséquence une flambée des cours du pétrole.

Nous avons déjà perdu plus de 31 % de pouvoir d'achat depuis 25 ans.

80 Nous exigeons une revalorisation de nos traitements et l'augmentation immédiate des ISSR.

10) NON A LA PSC

85 Nous constatons l'impréparation avec laquelle le gouvernement nous a imposé la PSC, celle-ci définit un panier de soins avec des options pour améliorer les remboursements, en contradiction totale avec le principe mutualiste.

Nous refusons cette marchandisation de la santé et réaffirmons notre exigence du libre choix de la mutuelle.

11) MAINTIEN DE LA MAJORATION DE TRAITEMENT LORS D'UN CLM, CGM, CLD, CMO, CITIS

95 Nous condamnons les mesures prises par le rectorat de La Réunion à l'encontre des agents les plus fragiles, puisqu'en situation de CLM, de CGM, confondant indemnité pour service fait et majoration de traitement (qui est une reconnaissance de la vie chère) en amputant de façon catastrophique leurs traitements alors même qu'ils sont déjà en situation de détresse.

100 Nous exigeons le maintien de la majoration de traitement en cas de CLM, CGM, CLD, CMO, CITIS.

12) L'AG se prononce pour l'abrogation de toutes les contre réformes en particulier :

105

-la réforme des retraites

-le jour de carence et l'indemnisation à 90 % en cas de CMO

13) DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT ET ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

110 Face à ces attaques violentes, le développement de notre syndicat par la syndicalisation massive est notre priorité absolue pour bâtir le rapport de force.

Les élections professionnelles de décembre 2026 constitueront un rendez-vous extrêmement important.

115 Voter et faire voter FO en décembre 2026, ce n'est pas seulement élire des représentants, c'est donner du poids à un syndicat indépendant qui refuse la cogestion et le compromis et donc c'est également envoyer un message à l'administration et au gouvernement : nous refusons le sabotage de l'école publique, les suppressions de postes et le pillage des conquêtes ouvrières.

120 Nous appelons dès à présent chaque adhérent, chaque sympathisant à se mobiliser pour faire de cette échéance de décembre 2026 une victoire pour le syndicalisme indépendant et revendicatif.